

Éléments de la problématique de développement de la main-d'oeuvre

Jeunes région de la Mauricie

Louise Boulay

Direction de la planification et du partenariat

15 octobre 2001

JEUNES

La population des 15-24 ans en Mauricie a connu une baisse de 11 % de 1986 à 1996 comparativement à 10,6 % pour le Québec. Cette situation a touché davantage les milieux ruraux. Les MRC de Maskinongé, du Haut-Saint-Maurice et de Mékinac ont vu respectivement leur population de 15-24 ans décliner de 27,7 %, de 21,7 % et de 15,8 %.

- En 2000, les 15-24 ans représentaient 14,4 % de la population adulte de la Mauricie comparativement à 16,3 % pour le Québec. Le taux de chômage des 15-24 ans est plus élevé en Mauricie (19,3 %) qu'au Québec (13,9 %). En juin 2001, nous dénombrons 2 199 (15,4 %) jeunes prestataires de l'assistance-emploi aptes au travail. Parmi ceux-ci, nous retrouvons 22,4 % (493) de jeunes responsables d'une famille monoparentale. La majorité (96,3 %) de ces familles sont gérées par des femmes.
- Les principales raisons énoncées par les jeunes pour demander des prestations de l'assistance-emploi sont la perte d'emploi sans droit à l'assurance-emploi (17 %), la fin des études à temps complet (14,7 %) et la perte du conjoint ou de la conjointe (10,1 %).
- Les jeunes de 15-19 ans affichaient un taux de chômage de 25,4 % en 2000 comparativement à 33,3 % en 1999. Quant au taux d'emploi, il est passé de 23,8 % en 1999 pour 30,9 % en 2000. Cette situation est attribuable à une baisse démographique des 15-19 ans soit de 8,6 % en 1999 à 7 % en 2000. Beaucoup de jeunes travailleurs de 15-19 ans fréquentent l'école à temps plein. Ce sont ceux qui ne fréquentent plus l'école qui sont les plus affectés. En effet, le taux de chômage des jeunes décrocheurs de 15-19 ans est de 28,3 %. Quant aux jeunes de 20-24 ans, leur taux de chômage est inférieur à celui des 15-19 ans soit 16,1 %. Cependant, le taux d'emploi des 20-24 ans est deux fois (62,5 %) plus élevé que celui des 15-19 ans.

Parmi les jeunes de 15-24 ans de la Mauricie en emploi, 43,8 % occupaient un emploi à temps partiel. Ce taux s'établissait à 42,1 % pour le Québec. La majorité des jeunes travailleurs se retrouvent dans les secteurs du commerce, de l'hébergement et de la restauration. Quant aux jeunes prestataires de l'assurance-emploi, plus de la moitié (57,8 %) oeuvraient dans le secteur du transport et de la machinerie (35,5 %) ou de celui des ventes et services (22,3 %).

- Selon le recensement de 1996, les jeunes de 15-24 ans représentaient seulement 3,3 % des travailleurs autonomes de la région.
- De l'étude effectuée auprès des jeunes de la région, il ressort des problématiques liées à la formation et l'éducation (décrochage scolaire), aux stages, à l'expérience professionnelle, au réseautage, à la formation professionnelle, à la motivation d'aller chercher de l'aide et à la précarité d'emploi.

- Les jeunes de 15-19 ans du Haut-Saint-Maurice et de Maskinongé ont cessé de fréquenter une institution scolaire sans avoir obtenu un diplôme d'études secondaires dans une proportion de 21,1 % et 15,3 % comparativement à 8,1 % pour la région.
- Chez les jeunes de 20-24 ans, la situation est aussi criante sur les territoires du Haut-Saint-Maurice (33,0 %) et de Maskinongé (25,5 %) alors que nous retrouvons 16,2 % en région.
- Les jeunes décrocheurs ont des attitudes qui nuisent à l'intégration du marché du travail, ils manquent de motivation et de scolarisation. Certains d'entre eux, réussissent à se trouver des emplois peu spécialisés, qui sont précaires et peu rémunérés. Nous constatons cette situation chez les jeunes prestataires de l'assurance-emploi. En effet, la majorité (70,6 %) de ceux-ci avaient occupé un emploi ne requérant pas de diplôme secondaire et peu d'expérience de travail.
- L'orientation professionnelle semble souvent déficiente au niveau secondaire. Les jeunes ont de la difficulté à avoir une vision à long terme de leur avenir et, par le fait même, d'effectuer un choix de carrière.
- Le système scolaire régulier apparaît peu adapté pour les jeunes qui présentent des difficultés spécifiques.
- L'étude effectuée auprès des jeunes de la région laisse présager que les jeunes vivent une expérience négative lors d'un stage. Certains perçoivent le stage comme un lieu d'exploitation. Selon leurs dires, le stage ne permet pas de mettre en pratique leurs acquis scolaires. Il semble qu'ils sont souvent relégués à des tâches non connexes à leur formation.
- Faute d'expérience, les jeunes diplômés ont des difficultés à se trouver un emploi. Selon les jeunes, un stage bien encadré devrait être un lieu privilégié pour pallier à ce manque d'expérience.
- La majorité des emplois sont affichés dans les entreprises et un des moyens les plus fréquemment utilisés pour les combler est le bouche à oreille. Pour avoir accès à ces emplois, les jeunes doivent développer un réseau de contacts.
- L'emphase mise sur certaines formations professionnelles afin de combler des pénuries de main-d'œuvre à court terme crée, en raison du délai des formations, un surplus de travailleurs. De plus, l'intérêt du jeune en regard des occupations en pénurie est souvent mitigé. Ce manque d'intérêt peut être attribué pour plusieurs, à leur méconnaissance du marché du travail.
- Les formations professionnelles offertes sur les territoires des MRC du Haut-Saint-Maurice et de Mékinac sont peu nombreuses. Ce qui crée un important problème d'exode des jeunes sur ces territoires. Les jeunes vont se former ailleurs et ne reviennent pas travailler sur le territoire après leur formation.

- Nous constatons qu'il est difficile d'amener les jeunes vers les services publics d'emploi. En effet, ces derniers préfèrent utiliser leur réseau d'amis plutôt que les différents outils et médias pour chercher de l'aide. Par conséquent, ils connaissent peu le marché du travail ainsi que les services d'emploi offerts.
- La précarité d'emploi accentue le risque de pauvreté, et ce, particulièrement pour les jeunes sous-scolarisés. En effet, la majorité (82,3 %) des jeunes prestataires de l'assistance-emploi ont une scolarité de niveau secondaire ou moins. D'ailleurs, plus de la moitié (53,9 %) de ceux-ci cumulent deux ans et plus de prestations.
- Malgré une accessibilité d'emploi difficile et une baisse importante de la population des 15-24 ans depuis 10 ans en milieu rural, certains jeunes de ces milieux ne sont pas prêts à faire des compromis quant au type d'emploi recherché. Ceux qui vivent une précarité d'emploi pourraient être enclins de quitter leur milieu même la région.

Problématiques :

- ✎ Sous-scolarisation et décrochage scolaire ;
- ✎ Peu ou pas d'expérience surtout chez les jeunes diplômés ;
- ✎ Peu ou pas de connaissance du marché du travail ;
- ✎ Attitudes et comportement face au marché du travail surtout chez les jeunes décrocheurs ;
- ✎ Motivation face au marché du travail (perception de leur engagement) ;
- ✎ Encadrement et support continu surtout chez les jeunes décrocheurs ;
- ✎ Exode des jeunes en milieu rural surtout les jeunes diplômés ;
- ✎ Emploi précaire ;
- ✎ Problématiques mixtes (toxicomanie, santé physique et mentale...) surtout chez les jeunes décrocheurs ;
- ✎ Victime de préjugés (en lien avec le statut et la marginalité) ;
- ✎ Isolement (aucun réseau social, rupture familiale).